

Durée

2 jours
(14h)

Date(s)

À la demande

Lieu(x)

Suze-la-Rousse

Tarif

Nous consulter

Public visé :

Toute personne qui travaille au sein d'organismes (entreprise, coopérative, groupement de producteurs, ODG, fournisseur, ...) devant réaliser des audits internes ou externes de conformité produit d'un cahier des charges défini

Objectif :

- Maîtriser la méthodologie de l'audit « produit », afin que chaque technicien/contrôleur respecte les techniques de l'audit
- Connaître et éviter les écueils de l'audit
- Appliquer les principes fondamentaux de l'audit et du savoir-faire propre à chacun



Programme :

1. Processus d'audit

- Objectifs de l'audit
- Type d'audit et attentes des parties prenantes

2. Déroulement d'un audit

- Préparation (objectifs, référentiel, périmètre d'intervention, étude préliminaire, plan d'audit et conception des outils d'audit)
- Réalisation (réunion d'ouverture, observations, collectes des informations et détection des écarts, préparation de la réunion de clôture, conclusion)
- Rapport (synthèse, impression générale, classement et formalisation des écarts, remarques)
- Suivi (évaluation de la pertinence des actions correctives, application et efficacité des actions correctives)

3. Rôles de l'auditeur

- Techniques de communication
- Attitudes et aptitudes
- Déontologie

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

- Apprentissage de la méthodologie et des outils de gestion par des exercices réalistes en groupe.
- Explication et mise en situation à l'aide d'études de cas adaptées aux filières.
- Remise d'un guide de l'auditeur.
- Déjeuner-Rencontre permettant une interconnexion entre les intervenants.

Effectifs :

Mini : 5 personnes

Maxi : 10 personnes

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité. Formation menée en partenariat avec Certipaq.

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :

Céline THOMAS 04 75 97 21 30

celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.

L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.